

NOUS SOMMES TOUS IMMORTELS



retraite spirituelle résidentielle de 7 jours

conduite par [Laurent CHAUSSON](#)

Canal multidimensionnel - Activateur - Initiateur

du 27 janvier au 3 février 2023 à [La Soleillette](#) à Bogève (74)

Cette retraite s'adresse à chaque personne souhaitant découvrir le mystère de son essence par l'expérience directe de l'émergence de la lumière dans son corps physique.

Ce temps de retraite est un chemin d'auto-révélation et de reconnexion intime aux dimensions de la conscience qui sont au-delà de toute représentation, seulement accessibles par l'expérience directe.

26 sessions de transmissions spirituelles durant 7 jours invitent à entrer en résonance avec ce qui en soi est prêt à émerger librement grâce aux conditions favorables de la retraite spirituelle.

ÉVEIL I « s'ouvrir à son essence » amplifie la réceptivité spirituelle et ÉVEIL II « libérer la lumière » accueille l'émergence et l'infusion de la lumière spirituelle dans le corps.

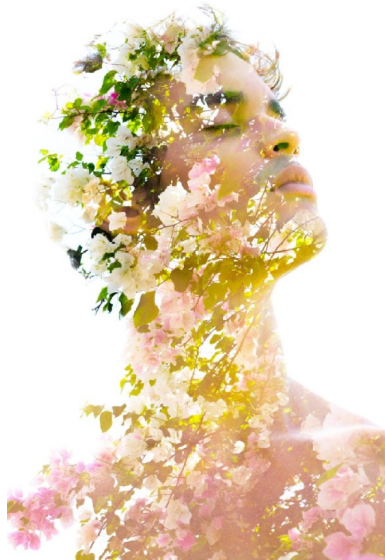
ÉVEIL I et ÉVEIL II forment l'unité de la retraite « nous sommes tous immortels », bien qu'il soit possible de participer seulement à l'un des deux processus.

Le canal multidimensionnel de Laurent CHAUSSON est une ressource active continue au sein de chaque instant de la retraite afin de permettre à chaque participant de parcourir en unité et en équilibre son propre chemin de découverte intérieure.

Les nombreuses transmissions en channeling direct des consciences galactiques des Pléiadiens, des Andromédiens, des Arcturiens, des Intergalactiques et du Concile des 144 soutiennent avec puissance et intégrité l'ouverture de chacun à sa propre lumière.

Chacun découvre avec bonheur la liberté de parcourir le chemin menant à l'expérience intérieure de continuité et à la rencontre directe avec sa condition immortelle.

ÉVEIL I : S'OUVRIR A SON ESSENCE



du 27 janvier au 29 janvier 2023

2 jours intensifs de pratiques spirituelles et de rencontres galactiques pour faire l'expérience de l'unité qui relie les dimensions de la conscience.

- Proposition d'une vue multidimensionnelle de la conscience au sein de laquelle toutes les expériences spirituelles se tournent vers un seul but : découvrir ce que nous sommes vraiment.

- Invocations quotidiennes de la dimension archétypale de lumière et d'énergie à se manifester dans le corps physique avec un [atelier pratique](#) : chaque participant invoque la présence de sa dimension de lumière et d'énergie dans le corps.

- Rencontre en channeling avec [le collectif des 12 Pléiadiens](#) de la 9ème dimension, ouverture dans le cœur d'une chambre quantique de 5ème dimension, entraînement à la communication consciente avec les Pléiadiens grâce à un [atelier pratique](#) d'écriture canalisée, expérience vibratoire de progression vers une chambre quantique de 9ème dimension.



- Rencontre en channeling avec [Al 'Faret ambassadeur Andromédien](#), activation multidimensionnelle des 12 chakras incluant l'ouverture des 5 chakras transpersonnels, [activation des 144 points de connexion](#), mise en œuvre d'une matrice de régénération andromédienne.



- Rencontre en channeling avec [les Arcturiens de la 9ème dimension](#), transmission du pont dimensionnel arcturien afin de recevoir de façon permanente le soutien des Arcturiens.

- Guidance canalisée sur la fonction de chaque famille galactique dans le soutien apporté à la conscience humaine.

- Temps de partage collectif et de messages individuels adressés à chaque participant en guidance canalisée et en channeling direct.



ÉVEIL II : LIBÉRER LA LUMIÈRE



du 29 janvier au 3 février 2023

5 jours intensifs d'intégration de l'esprit dans la dimension de la conscience primordiale et infusion de la lumière divine dans les sens de perception.

- Proposition du processus de résonance comme pratique spirituelle centrale : l'exposition à la présence des Intergalactiques active une « réponse » énergétique individuelle des corps de lumière de chaque participant, véritable signal de libération de la lumière.

- 4 sessions en channeling des INTERGALACTIQUES
activation individuelle du canal de réceptivité
entrée en résonance avec la lumière
immersion des concepts dans la lumière de la conscience

- 4 transmissions des fréquences des Intergalactiques
dissolution de la distorsion des apparences
illumination des 5 sens et de la conscience mentale

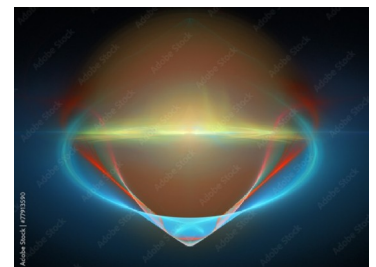
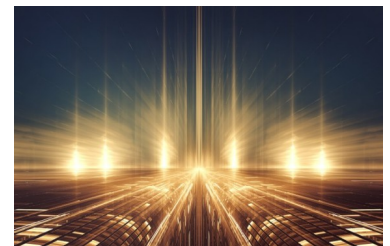
- 5 ateliers pratiques en binômes
apprentissage du processus de synchronisation des corps de lumière
(processus importé d'un univers à 48 dimensions par les Intergalactiques)

- 1 session en channeling du CONCILE des 444
activation par résonance des 144 extensions de consciences
infusion de la lumière des 144 extensions de conscience

- 4 voyages en expansion de conscience au sein de la conscience primordiale

- Préparation des perceptions sensorielles pour passer de l'éveil de sa propre multidimensionnalité à l'éveil de la multidimensionnalité du monde.

- Temps de partage collectif et de messages individuels adressés à chaque participant en guidance canalisée et en channeling direct.



DÉROULEMENT DE LA RETRAITE

La retraite spirituelle commence le vendredi 27 janvier à 18h00 et se termine le vendredi 3 février à 17h00.

Cette retraite regroupe deux processus successifs qu'il reste possible de suivre séparément s'il ne vous est pas possible de suivre la retraite entière : ÉVEIL I du 27 au 29 janvier (arrivée le 27 janvier à 18h00) et ÉVEIL II du 29 janvier au 3 février (arrivée le 29 janvier à 18h00).

Si vous ressentez l'appel de **suivre la retraite complète**, inscrivez-vous rapidement afin d'être certain d'avoir une place aux deux processus car le nombre de participants est limité.

La retraite est intensive et se compose de 4 sessions de transmissions spirituelles chaque jour en matinée, en après-midi et en soirée, soit 26 sessions de pratiques spirituelles au total.

Un lieu privilégié au sein de la nature nous accueille, très favorable aux processus de croissance intérieure, [La Soleillette](#) à Bogève (74), à 35 kilomètres de Genève ou Annecy.

Une nourriture savoureuse préparée sur place avec des produits frais constitue les repas.

Ils ne comportent pas de gluten ni de lait de vache et sont végétariens : ils ne sont cependant pas vegan.

PARTICIPATION FINANCIÈRE A LA RETRAITE

Retraite spirituelle résidentielle de 7 jours du 27 janvier au 3 février 2023 (26 sessions spirituelles)	780,00 €
ou	
Retraite spirituelle résidentielle de 2 jours : ÉVEIL I du 27 janvier au 29 janvier 2023 (8 sessions spirituelles)	240,00 €
Retraite spirituelle résidentielle de 5 jours : ÉVEIL II du 29 janvier au 3 février 2023 (18 sessions spirituelles)	570,00 €

TARIFS D'HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Hébergement sur place en chambre partagée à 2 personnes

Chambre à 2 personnes de 36,00 € à 40,00 € par 24h et par personne
incluant 1 nuit (draps non fournis)

Hébergement sur place en chambre individuelle (selon disponibilités)

Chambre individuelle de 52,00 € à 58,00 € par 24h et par personne
incluant 1 nuit

Pension complète 40 € par jour et par personne
incluant 1 dîner + 1 petit déjeuner + 1 déjeuner

JE M'INSCRIS A LA RETRAITE

1) **Je confirme mon inscription** par mail à laurentchausson79@gmail.com précisant mes NOM, prénom, adresse mail, numéro de téléphone portable (Whats App de préférence), ville et pays de résidence et si je suis intéressé par un covoiturage.

Je précise si mon inscription est pour la retraite entière de 7 jours, de 5 jours ou de 2 jours ainsi que ma préférence d'hébergement en chambre double ou individuelle : au-delà des chambres individuelles proposées aux trois premiers inscrits ayant cette préférence, l'attribution ultérieure éventuelle de chambres individuelles sera dépendante du nombre de participants inscrits à la retraite afin que tous puissent y participer.

J'indique également si je souhaite l'établissement d'une facture en précisant l'intitulé que je souhaite voir figurer sur la facture et les coordonnées précises de facturation.

Je précise à quelle heure de la journée je peux être appelé pour un contact téléphonique rapide dont le but est de valider mes choix et de clarifier d'éventuelles questions.

2) **Je valide mon inscription à la retraite** par un premier règlement de 260 € pour la retraite entière de 7 jours ou de 190 € pour la retraite de 5 jours ou de 80 € pour la retraite de 2 jours.

Le règlement du montant total de la retraite est également possible dès l'inscription.

Si le règlement est réalisé en plusieurs fois, le dernier tiers du règlement doit avoir été effectué au plus tard en janvier et avant la date du 6 janvier 2023.

Les modalités de règlement sont les suivantes :

- virement bancaire en euros : l'IBAN destinataire est fourni lors du contact téléphonique.
- Paypal ou carte bancaire : sur le site laurentchausson.fr/activites à la rubrique relative à la retraite du 27 janvier au 3 février pour la retraite de 7 jours ou par un lien spécifique transmis lors du contact téléphonique pour les autres durées.
- chèque bancaire à libeller à l'ordre de Laurent CHAUSSON et à envoyer à l'adresse suivante : Laurent CHAUSSON 591 route de la fontaine Braye 79410 ÉCHIRÉ FRANCE.

Dès que votre inscription est validée par le règlement vous recevez par mail la confirmation de votre participation à la retraite accompagnée de quelques informations.

3) **Je prépare le règlement de mon hébergement et restauration à la suite de mon inscription à la retraite**

Je prépare le règlement de mon hébergement à **SolEveil** calculé par le nombre de jours de ma retraite (7, 5 ou 2) multiplié par le montant journalier de mon hébergement.

Exemples : retraite de 7 jours en chambre double à 40 € = 7 x 40 € = 280 €.
retraite de 7 jours en chambre individuelle à 58 € = 7 x 58 € = 406 €.

Je prépare le règlement de ma restauration, calculée par le nombre de jours de ma retraite multiplié par 40 € par jour. Exemple : 7 jours x 40 € = 280 €.

Je prépare un chèque de règlement à l'ordre de **Arbre de vie**.

Merci d'attendre début décembre 2022 pour l'envoi des chèques d'hébergement et restauration : [vous recevrez les informations par mail](#).

4) En cas d'annulation de votre participation à la retraite :

- Les sommes déjà versées pour les sessions de la retraite feront l'objet d'un avoir à valoir sur l'ensemble des activités de channeling de Laurent CHAUSSON (activités en présentiel et retraites résidentielles, activités de transmission par internet, achat sur la bibliothèque d'enregistrements d'activités passées) sans limite de date dans le temps.

- les sommes versées pour l'hébergement et la restauration seront entièrement remboursées en cas d'annulation de votre part uniquement si celle-ci survient avant le 15 janvier 2023.

En cas d'annulation après le 15 janvier 2023, les sommes déjà versées vous seront remboursées diminuées d'un montant de 72,00 €.

5) Avertissement important :

Les activités proposées et toutes les informations communiquées par Laurent CHAUSSON (ci-après dénommé «l'auteur») sous forme orale ou écrite de quelque nature que ce soit, y compris les médias numériques / électroniques, et / ou dans des émissions en direct ou enregistrées et / ou à la radio et à la télévision, ne sont pas destinées ni suggérées comme substitut d'un avis médical, ni pour diagnostiquer, traiter, guérir ou prévenir une maladie ou une affection, qu'elle soit physique, émotionnelle ou psychologique.

Elles ne visent pas non plus à remplacer une relation individuelle avec un professionnel médical de santé qualifié. Il s'agit plutôt d'un partage de connaissances et d'informations reposant entièrement sur les recherches, l'expérience et les opinions personnelles de l'auteur, ainsi que sur les informations et l'énergie transmises à son auteur par des consciences spirituelles non physiques.

Vous êtes invité à consulter un professionnel de santé si vous rencontrez une maladie, dépression, burn out, anxiété, sautes d'humeur ou toute préoccupation que ce soit. Aucune des productions de l'auteur n'est destinée ni suggérée pour diagnostiquer, traiter, guérir ou prévenir une maladie. Vous êtes encouragé à prendre vos propres décisions en matière de soins de santé sur la base de vos propres recherches et en partenariat avec des professionnels de la santé qualifiés et compétents.